

# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

## DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE  
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80  
[ivy.peronnet@petanque.fr](mailto:ivy.peronnet@petanque.fr) - [severine.maillet@petanque.fr](mailto:severine.maillet@petanque.fr)



Marseille le 27 avril 2016

Affaire suivie par : Séverine MAILLET  
Conseillère Technique Nationale

### OBJET : ORIENTATIONS FORMATION/EXAMEN BREVET FEDERAL 2° DEGRE 2016

#### Madame la Présidente, Monsieur le Président

L'examen du brevet fédéral 2° degré, session 2016, se déroulera les **vendredi 4 et samedi 5 novembre 2016**. La formation se déroulera **du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre 2016** au même lieu. La présence à cette formation est obligatoire pour se présenter à l'examen.

Nous prévoyons cette année de faire une session à Nîmes (30), Reims (51) et Rennes (35). Ces lieux ne sont que provisoires et peuvent être modifiés ou annulés si il y a moins de 10 candidats sur un site ou si un grand nombre de candidats vient d'une autre région. Le ou les lieux seront définitifs au plus tard fin août 2016.

Comme les autres années, les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la fédération. En revanche, les frais de déplacement sont à la charge du candidat ou de la structure qui le mandate en fonction des modalités établies par cette dernière...

Tout désistement après le 16 septembre 2016 entrainera l'encaissement du chèque de 40€ et le candidat devra repayer l'année suivante s'il désire se représenter.

Si un candidat « redoublant » souhaite suivre à nouveau la formation, ses frais d'hébergement et de restauration seront à sa charge.

Les frais d'inscription sont de **40 euros** pour chaque candidat à l'ordre du Centre National de Formation de la F.F.P.J.P. Ceci permettra de prendre en charge les supports pédagogiques, l'écusson, le diplôme et la carte après la réussite.

Toute candidature devra être renvoyée, pour être prise en compte, avec la fiche signalétique dûment remplie et, dans la mesure du possible, avec le mail du candidat afin de lui envoyer une partie des contenus de formation. Tous les candidats pourront aussi poser leurs questions en amont et nous pourrons amener des réponses plus précises lors de la formation.

**Merci d'informer directement ma collaboratrice Séverine Maillet par mail de votre candidature.** Ensuite les candidatures doivent passer par le comité départemental du candidat qui transfèrera à la ligue. Cette dernière fera passer ces inscriptions au centre de formation avant le **vendredi 29 juillet 2016** afin de gérer au mieux les lieux d'habitation des candidats et de définir définitivement début août le ou les lieux des sessions. **Dès la décision prise, les candidats seront recontactés pour la confirmation de leur inscription avec les lieux définitifs de formation et d'examen.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez recevoir, mes sincères salutations sportives.

**JEAN-YVES PERONNET**  
**DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

